

PARTIE DE VOIE NAVIGABLE, DITE TRANCHÉE DU CREUSOT (CANAL DE BOURGOGNE)

Bourgogne-Franche-Comté, Côte-d'Or

Saint-Thibault

bief 13 du versant Yonne

Dossier IA21003592 réalisé en 2007 revu en 2011

Auteur(s) : Virginie Inguenaud, Cécile Lestienne, Virginie Malherbe, Aurélie Lallement



Historique

Bief creusé à partir de 1812 d'après le devis de l'ingénieur Charles Forey (Archives départementales de la Côte-d'Or, XIII S 1 a / 10 bis). Il comporte une partie en tranchée profonde dont les murs ont été achevés à partir de 1833. Adjugés à Claude Monniot, de Marey-sur-Tille, et Nicolas Garnier, de Is-sur-Tille, les travaux sont terminés après 1841 par Claude Leblanc, de Dijon (Archives départementales de la Côte-d'Or, XIII S 1 a / 15). Deux gares d'évitement sont aménagées dans la tranchée à partir de 1846 par les entrepreneurs Antoine Son (remplacé après son dépôt de bilan par Constant Cuvelier et Jean Gardavanne, de Pouilly) et Alexis Breton, d'après le projet dressé par l'ingénieur ordinaire Collin en 1845 (Archives départementales de la Côte-d'Or, XIII S 1 a / 15). Suivant un projet élaboré en 1873-74 par l'ingénieur en chef Chenot, la tranchée a été élargie à partir de 1878 par Gossot, entrepreneur à Painblanc, également chargé de l'allongement des gares extrêmes qui sont portées à 80 m. "Les moellons de parement qui sont employés [...] proviennent de la carrière dite de la Croisée, située sur la commune de Braux". Suivis par les ingénieurs Bazin et Mauris, les travaux seront achevés en 1881 (Archives départementales de la Côte-d'Or XIII S 1 a / 187 et Archives nationales F14 12518). L'élargissement de la tranchée pour permettre aux bateaux de se croiser a entraîné le remaniement complet des banquettes de halage. Car dans la tranchée du Creusot qui est rectiligne et longue de 1130 m, « les haleurs peuvent s'apercevoir d'un bout à l'autre et l'existence de 3 gares permet aux bateaux de se croiser sans retards bien notables ». Mais « c'est surtout d'un point de vue de la facilité du halage que l'état de chose actuel présente de graves inconvénients. Les banquettes pavées qui règnent au fond de la tranchée ne sont accessibles qu'aux piétons et le halage par chevaux s'effectue depuis la banquette supérieure placée en certains points à 9 mètres de hauteur au dessus de l'eau [...]. Il est indispensable de ramener au fond la banquette de halage pour les chevaux en donnant 4 mètres de largeur à l'une des étroites banquettes qui existe aujourd'hui. Cette opération entraîne la reconstruction du pont en pierre de taille établi sur la tranchée pour le passage de la route n°1 » (Archives nationales, F14 12518, rapport de l'ingénieur en chef Bazin du 31 janvier 1878).

Période(s) principale(s) : 1er quart 19e siècle / 2e quart 19e siècle / 4e quart 19e siècle

Dates : 1812 (daté par source) / 1833 (daté par source) / 1878 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre :

Charles Forey (ingénieur des Ponts et Chaussées, attribution par source), Alexandre Collin (ingénieur des Ponts et Chaussées, attribution par source), Chenot (ingénieur des Ponts et Chaussées, attribution par source), Henri Bazin (ingénieur des Ponts et Chaussées, attribution par source), Mauris (ingénieur des Ponts et Chaussées, attribution par source)

Description

La tranchée du Creusot est rectiligne et longue de 1130 m, deux banquettes permettaient le halage. Elle présente parfois 9 m de dénivelé. Un pont ancien doublé d'un pont moderne permet le franchissement. Garde-corps en métal le long du chemin de halage. Borne kilométrique K 139, rive gauche.

Eléments descriptifs

Murs : calcaire, pierre de taille

Informations complémentaires

Observations :

La maison possédée à Marey-sur-Tille par l'entrepreneur Claude Monniot existe toujours. Outre d'importants volumes qui témoigne de l'aisance du propriétaire, elle se signale surtout par un rare portail dont le linteau sculpté est orné en léger relief par les différents outils utilisés en menuiserie et en charpenterie (Bernard Sonnet, Un portail singulier à Marey-sur-Tille, Mémoires de la Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or, t. XXXV, 1987-1989, p. 345-352).

Thématiques : canaux de Bourgogne

Aire d'étude et canton : Bourgogne

Hydrographie : canal de Bourgogne

Dénomination : voie navigable

Parties constituantes non étudiées : borne

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



L'entrée de la tranchée du Creusot. Au fond : les ponts.

21, Saint-Thibault, lieudit : bief 13 du versant Yonne

N° de l'illustration : 20122102689NUC4A

Date : 2012

Auteur : Thierry Kuntz

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



L'entrée de la tranchée du Creusot. Au fond : les ponts.

21, Saint-Thibault, lieudit : bief 13 du versant Yonne

N° de l'illustration : 20122102690NUC4A

Date : 2012

Auteur : Thierry Kuntz

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



La borne 139 de face.

21, Saint-Thibault, lieudit : bief 13 du versant Yonne

N° de l'illustration : 20122102631NUC2A

Date : 2012

Auteur : Thierry Kuntz

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



L'entrée de la tranchée du Creusot. Au fond : les ponts.

21, Saint-Thibault, lieudit : bief 13 du versant Yonne

N° de l'illustration : 20122102692NUC4A

Date : 2012

Auteur : Thierry Kuntz

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



La borne 139 et l'entrée de la tranchée du Creusot.

21, Saint-Thibault, lieudit : bief 13 du versant Yonne

N° de l'illustration : 20122102632NUC4A

Date : 2012

Auteur : Thierry Kuntz

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine